Le plan de l’État pour sauver les colonnes de Buren

29/12/2007 à 13h14

Alors que Daniel Buren va jusqu’à demander la destruction de son œuvre non entretenue, le ministère de la Culture assure qu’un plan de restauration est prévu.

Il n’est de pire destin pour une œuvre d’art que l’indifférence. Au moins la création de Daniel Buren au Palais-Royal n’en a jamais souffert. Au contraire, les fameuses colonnes rayées avaient à peine surgi dans la cour du monument parisien, en 1986, que les attaques virulentes, voire les coups bas, pleuvaient. Voilà plus extraordinaire qu’aujourd’hui la voix qui s’élève pour suggérer la démolition de l’œuvre est celle de Daniel Buren lui-même. Pour l’artiste, ces colonnes noires et blanches sont la plus connue de ses œuvres et ce serait bien sûr la pire des solutions, mais il refuse qu’on laisse les colonnes en si triste état. Depuis cinq ans, il réclame, jusqu’alors en vain, sa restauration au ministère de la Culture, propriétaire de l’œuvre et dont les fenêtres donnent justement sur les colonnes.

suite